



***RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE***

***EXERCICE 2020***

# **SOMMAIRE**

*Pages*

<b><i>PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES</i></b>	<b>3</b>
Répartition du capital et des droits de vote	3
Conditions d'accès aux assemblées générales	3
Composition du Conseil d'Administration	4
<b><i>L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2020</i></b>	<b>5</b>
<b><i>ACTIVITES D'ASTREE ASSURANCES</i></b>	<b>9</b>
Production	9
Sinistralité	11
Gestion financière	13
<b><i>RESULTATS D'ASTREE ASSURANCES</i></b>	<b>14</b>
L'activité non-vie	14
L'activité vie	22
Les frais généraux	23
Les résultats techniques	23
Le résultat net	24
Répartition des bénéfices	24
Renforcement des fonds propres	25
<b><i>NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES</i></b>	<b>26</b>
Ratios règlementaires	26
Contrôle interne et gouvernance	26
Lutte contre le blanchiment d'argent	27
<b><i>LE TITRE ASTREE ASSURANCES EN BOURSE</i></b>	<b>27</b>
<b><i>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE</i></b>	<b>28</b>
Le Système d'information	28
L'évolution de l'effectif	29
La formation	29
<b><i>EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2021</i></b>	<b>30</b>

## ***PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES***

**Dénomination :** ASTREE, Compagnie d'Assurances et de Réassurances

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Nationalité :** Tunisienne

**Siège Social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 TUNIS

**Téléphone :** 71-904-211

**Fax :** 71-902-723

**Site Web :** www.astree.com.tn

**Date de constitution :** 1949

**Durée :** 99 ans

**Registre National des Entreprises :** 0000080S

**Matricule fiscal :** 0000080SPM000

**Capital social :** 30 000 0000 Dinars

**Objet social :** Entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

**Régime fiscal :** Droit commun

**Loi applicable :** Loi 94-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances

### ***Répartition du capital et des droits de vote***

Au 31 décembre 2020, le capital social de l'ASTREE est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions et de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	4 192 389	<b>69,87 %</b>
<b>Actionnaires Etrangers</b>	1 807 611	<b>30,13 %</b>
<b>Total</b>	<b>6 000 000</b>	<b>100%</b>

### ***Conditions d'accès aux assemblées***

L'Assemblée Générale est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

## *Composition du Conseil d'Administration*

### *Président*

**M. Mohamed Habib BEN SAAD**

### *Directeur Général*

**M. Abdel Monem KOLSI**

### *Administrateurs*

La Banque de Tunisie représentée par M. Kamel JANDOUBI

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel -GACM-, représenté par M. Pierre REICHERT

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, représentée par M. Eric CHARPENTIER

M. Zouheir HASSEN

M. Ahmed KAMMOUN

### *Comités rattachés au Conseil d'Administration*

Comité Permanent d'Audit Interne

Comité des Risques

Comité de Nomination et de Rémunération

### *Commissaires aux Comptes*

Cabinet « GAC » représenté par Madame Selma LANGAR

Cabinet « CMC » représenté par Monsieur Cherif BEN ZINA

## *ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER*

### *Conjoncture internationale*

La conjoncture internationale a été marquée en 2020 par :

- La révision à la hausse, par le FMI, des prévisions de la croissance économique mondiale pour l'année 2021 en relation avec l'approbation récente de plusieurs vaccins et des mesures de soutien budgétaire supplémentaires annoncées fin 2020.
- L'amélioration de la situation de l'emploi au cours des derniers mois de 2020 dans les principaux pays industrialisés.
- La hausse des prix internationaux des produits de base, à l'exception de ceux de l'énergie qui ont poursuivi leur recul.
- La poursuite de la baisse des taux d'inflation dans les principaux pays avancés, et ce en relation avec le repli des prix de l'énergie.
- Le maintien des orientations expansionnistes des politiques monétaires adoptées par les principales Banques Centrales.
- Une légère appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar.

En effet, les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) publiés au mois de janvier 2021, montrent plus d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de l'approbation de plusieurs vaccins et des mesures de soutien budgétaire supplémentaires annoncées, fin 2020, notamment aux États-Unis et au Japon, qui devraient stimuler l'économie mondiale en 2021 et 2022.

En effet, dans la mise à jour du mois de janvier 2021 de ses perspectives de l'économie mondiale, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de la croissance mondiale pour l'année 2021 à 5,5% contre 5,2% prévu au mois d'octobre 2020, et a maintenu inchangées ses prévisions de croissance pour l'année 2022 à 4,2%, contre une contraction de 3,5% estimée pour l'année 2020, soit + 0,9 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'Octobre du fait que l'élan de croissance au deuxième semestre 2020 a été, en moyenne, plus fort que prévu dans toutes les régions.

Toutefois, la vigueur de cette reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur accès aux services de soins, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion entre pays, et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise sanitaire.

Pour les pays avancés, les perspectives économiques ont été revues à la hausse par rapport aux estimations du mois d'octobre 2020, passant de 3,9 % à 4,3% en 2021 et de 2,9% à 3,1% pour l'année 2022. En effet, le soutien budgétaire considérable annoncé pour 2021 dans quelques pays, dont récemment les États-Unis et le Japon, conjugué au déblocage des fonds de relance « Fonds Next Generation EU », contribueront à rehausser l'activité économique dans les pays avancés, avec des répercussions favorables sur leurs partenaires commerciaux.

Dans la Zone Euro, le taux de croissance économique a été révisé à la baisse pour revenir à 4,2% en 2021, contre des prévisions antérieures de 5,2% et une contraction de 7,2% en 2020. Cette révision tient compte du fléchissement de l'activité observé fin 2020 qui devrait perdurer au début de l'année 2021, et ce en raison de la recrudescence des infections et des mesures de re-confinement. En 2022, la croissance devrait s'établir à 3,6%.

Concernant les pays émergents et en développement, la croissance devrait s'accélérer à 6,3% en 2021 et à 5% en 2022 contre un fléchissement estimé à -2,4% pour l'année 2020. Cette reprise dépendra des facteurs de vulnérabilité de chaque pays, de la structure économique et des tendances de croissance antérieures à la crise, ainsi que de la gravité de la pandémie et de l'ampleur de la riposte des pouvoirs publics pour atténuer les répercussions. Cependant, il convient de signaler que l'écart devrait significativement se creuser entre la Chine, qui connaît une reprise robuste grâce à des mesures d'endiguement efficaces, une vigoureuse stratégie d'investissement public et l'apport de liquidités par sa banque centrale, et les autres pays. Aussi, la situation s'annonce-t-elle difficile pour les pays exportateurs de pétrole et les destinations touristiques, étant donné que le retour à la normale des voyages internationaux prendra du temps et que les perspectives sont moroses pour les cours pétroliers.

### *Conjoncture nationale*

La conjoncture nationale a été marquée en 2020 par :

- Une contraction économique plus forte que prévue pour l'ensemble de l'année 2020 en relation, principalement, avec la deuxième vague du Covid-19.
- Une baisse prévue de la production d'huile d'olive pour la campagne 2020-2021.
- Un fléchissement de la production industrielle au cours des dix premiers mois de 2020.
- Une détérioration des indicateurs de l'activité touristique en 2020.
- Une baisse de l'inflation au cours de l'année 2020.
- La poursuite de l'atténuation des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2020.
- Une légère hausse de l'indice boursier dans un contexte de consolidation des émissions des titres de l'Etat et des entreprises.
- Une atténuation du déficit courant et contraction des entrées nettes de capitaux extérieurs en 2020.
- Une appréciation du dinar face au dollar, dépréciation vis-à-vis des autres principales devises en 2020.

Le taux de croissance économique estimé pour l'ensemble de l'année 2020 a été révisé à la baisse, passant de -7,3% à -8,8%, et ce, suite à la contraction de l'activité économique dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle d'huile d'olive. En effet, les retombées de la crise sanitaire causée par la pandémie covid-19 ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration par rapport à ceux réalisés en 2019. Également, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro. Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment, l'activité minière et énergétique ont affiché un fléchissement.

En effet, pour l'activité industrielle, l'indice de la production a accusé, au cours des dix premiers mois de 2020, un fléchissement à un rythme plus accentué, soit -5,3% contre -3,9% durant la même période une année auparavant. S'agissant des industries manufacturières, elles sont en régression de 5,7% (-4,5% en 2019) leur contraction a touché la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires qui ont progressé de 5,8% contre -1,8%, en relation avec la récolte record d'huile d'olive.

Quant à la baisse de la production des industries non manufacturières, soit (-5,1% contre -5,8% en 2019), elle revient au repli observé dans le secteur des mines (-6,2% contre +6%) et à la poursuite de la contraction de la production de l'énergie (-5% contre -7,4%).

Sur le plan des échanges commerciaux avec l'extérieur, les principaux secteurs exportateurs ont été affectés par la baisse de la demande extérieure durant l'année 2020, comme en témoigne la baisse des exportations des industries manufacturières en particulier celles des industries mécaniques et électriques (-14% contre +12,3%) et du secteur textile et habillement et des cuirs et chaussures (-13,8% contre +4,2%). Parallèlement, les importations des biens d'équipement et des matières premières et demi-produits ont connu, en 2020, un fléchissement de 24,6% et 14,5%, respectivement, contre +9,5% et -2% en 2019, suite à la dégradation de l'activité industrielle et au recul des investissements.

S'agissant du tourisme, pour l'ensemble de l'année 2020, la pandémie COVID-19 et les mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays ont précipité le secteur du tourisme dans une crise sans précédent, sous l'effet du choc brutal et immense qu'elle a provoqué pour l'activité touristique. En effet, les flux de touristes étrangers ont accusé un repli de 82,1% contre une hausse de 15,4% une année auparavant, pour revenir à 1,4 million de touristes. Ce fléchissement a concerné toutes les nationalités. De ce fait, les recettes touristiques en devises se sont inscrites en baisse de 64,1% contre +35,6% une année auparavant pour revenir à 2.018 MDT. Sans effet change, ces recettes auraient régressé de 63,1% contre +27,6% en 2019.

Concernant l'inflation sur toute l'année 2020, l'inflation moyenne s'est établie à 5,6% contre 6,7% une année auparavant, et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (4,7% contre 6,9%) et des produits manufacturés (6,5% contre 8,2%). Néanmoins, une légère accélération a marqué le rythme d'évolution des prix des services (5,5% contre 5,1%).

Quant aux paiements extérieurs, la balance des paiements courants a dégagé, en 2020, un déficit qui s'est inscrit en net repli pour se situer à -7.500 MDT, soit 6,8% du PIB, contre -9.686 MDT et 8,4%, respectivement, une année auparavant. Ce résultat est attribuable, essentiellement, à la forte contraction du déficit commercial de plus de 6 milliards de dinars pour revenir à 9,9 milliards en 2020. Cette situation est induite par la baisse des importations à un rythme plus élevé que celui des exportations (-18,7% et -11,7% respectivement) entraînant ainsi une amélioration du taux de couverture de 5,9 points de pourcentage pour se situer à 75,2%.

Sur le marché interbancaire, le taux de change du dinar a enregistré, au terme de l'année 2020 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2019, une baisse de 5,6% vis-à-vis de l'euro. En revanche, il s'est apprécié de 3,5% à l'égard du dollar américain.

Pour ce qui est des concours à l'économie, ils ont connu durant l'année 2020 une augmentation de leur rythme de croissance (9,3% ou 8.609 MDT contre 3,6% ou 3.177 MDT).

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2020, par :

- Une poursuite de la hausse de l'indice de référence Tunindex qui a augmenté de 2% par rapport à son niveau de fin septembre 2020 ; ce qui a permis d'effacer une partie de ses pertes accumulées au début de l'année et ce, grâce aux mesures exceptionnelles prises par les différentes autorités de régulation du système financier pour endiguer l'impact de la crise sanitaire Covid-19 et qui avaient permis un regain de la confiance des investisseurs. Par conséquent, l'indice a accusé une perte de 3,3% sur l'ensemble de l'année 2020 contre un repli de 2,1% en 2019.

- Un accroissement du nombre des sociétés cotées en Bourse à 80 unités à fin 2020 et ce, suite à l'introduction, de la société Assurances MAGHREBIA au marché principal de la Côte, durant le mois de décembre, par l'ouverture au public de 30% de son capital social.

Concernant la capitalisation boursière, elle s'est consolidée, d'un trimestre à l'autre, de 690 MDT ou 3,1% pour s'élever à 23.092 MDT représentant 20,8% du PIB à fin 2020.

En ce qui concerne les indices sectoriels, neuf indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux compris entre 2,1% (Services aux consommateurs) et 38,8% (Bâtiments et matériaux de construction) alors que les autres 4 indices ont affiché des rendements négatifs variant entre -16,1% (Sociétés financières) et -21,3% (Matériaux de base). L'indice TUNBANK a pour sa part réalisé une contreperformance de 18,5%.

### *Le Secteur des Assurances :*

Le secteur des Assurances a été marqué en 2020 par :

- L'adoption d'un ensemble de mesures par le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA), dès l'annonce du confinement total en date du 22 Mars 2020 suite à la pandémie COVID-19, afin de préserver les intérêts des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances, dont notamment :
  - La prorogation de la validité des attestations d'assurance Auto pour tous les contrats qui arrivent à échéance pendant la période de confinement.
  - L'extension gratuite des garanties Dommages et RC des hôteliers recevant les personnes confinées contre les dommages que ces derniers peuvent causer aux hôtels.
- La réalisation d'une étude d'impact sectorielle de la pandémie COVID-19 et ses retombées sur l'activité des compagnies d'assurances et leurs résultats en 2020, et ce sous l'égide du CGA.
- La mise en place par le CGA d'un cadre réglementaire (circulaire n°01/2020 du 19 juin 2020 du CGA) relatif aux mesures devant être prises par les Compagnies d'assurances pour l'adoption des normes IAS/IFRS, et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 Septembre 2018. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- La signature d'un avenant portant sur la révision du protocole des tarifs des garanties facultatives Auto en date du 18/06/2020, et prenant effet à compter du 1er juillet 2020.
- La mise en place d'un cadre réglementaire (circulaire n°72/2020 du CGA du 19/06/2020) portant création d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique chargés de la conduite du projet relatif à l'adoption des normes de solvabilité basées sur les risques des compagnies d'assurances. Ce projet est parrainé par la Banque Mondiale et rentre dans le cadre d'une action de soutien technique de la Banque au développement du secteur des Assurances.



## ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

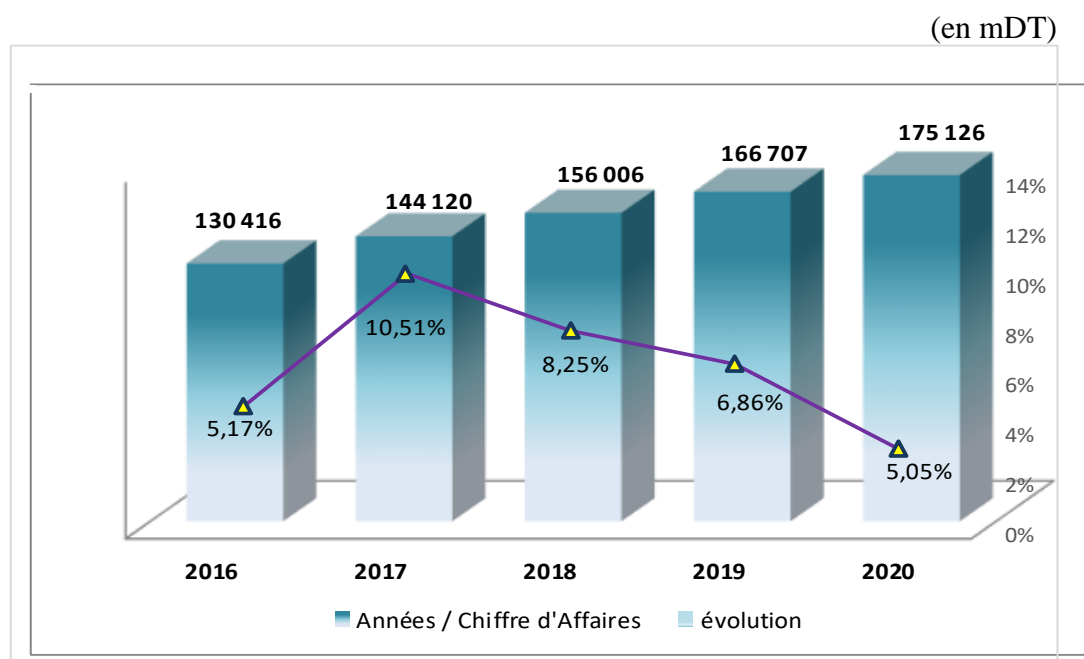
### PRODUCTION

#### *Evolution du Chiffre d'Affaires*

Au terme de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires de la Compagnie, a atteint un montant de 175.126 mille dinars contre 166.707 mille dinars, en 2019, soit une progression de 5,05% qui correspond à une enveloppe en primes additionnelles de 8.419 mille dinars.

Le niveau de croissance de l'activité de notre Compagnie, en 2020, a été marqué par les effets de la pandémie COVID-19, notamment la rareté des affaires nouvelles relevant aussi bien du segment des Entreprises que celui des Particuliers ainsi que le fléchissement, par rapport au rythme usuel, de l'activité de nos clients en portefeuille.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de l'activité globale de la Compagnie sur les cinq dernières années :

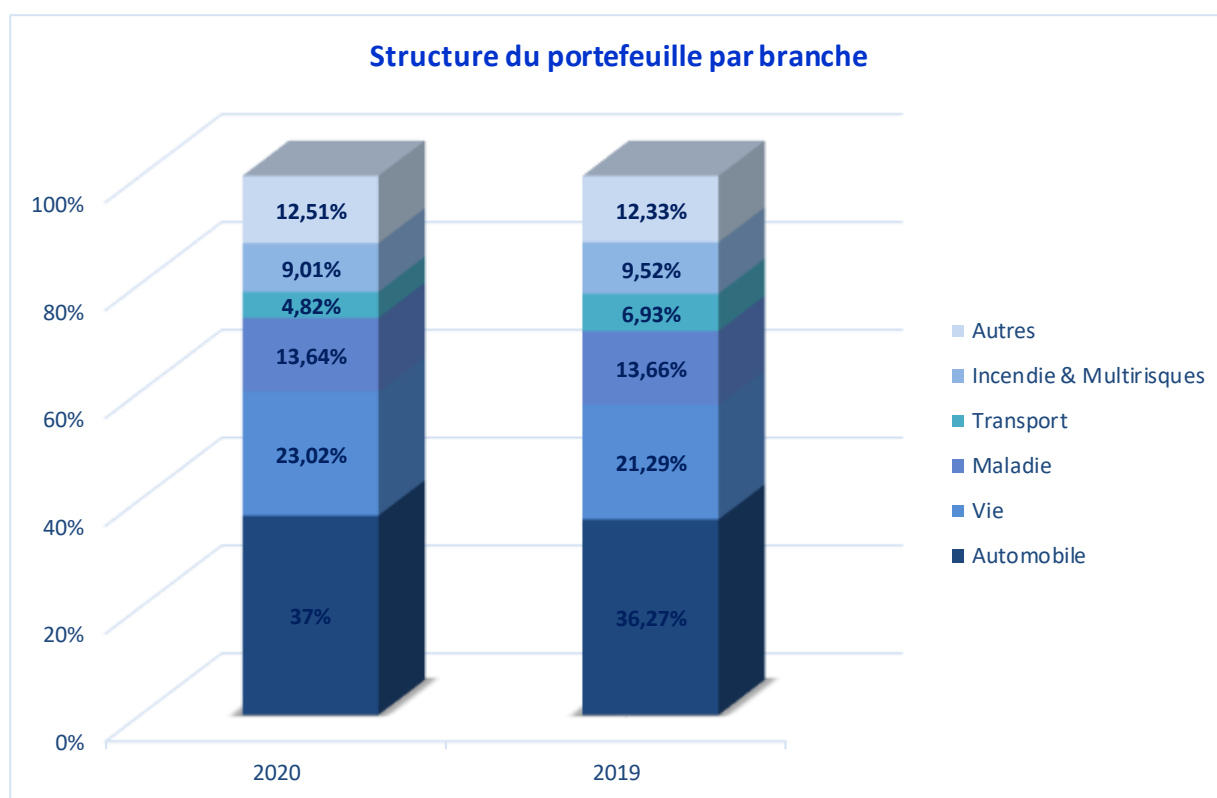


#### *Structure du portefeuille de la Compagnie*

La structure du portefeuille de la compagnie est restée quasiment stable par rapport à l'année précédente. Les modifications les plus significatives ont touché les branches suivantes :

- La branche Auto consolide sa position de leadership dans le portefeuille de la Compagnie avec une amélioration de sa part de 0,73 point en s'établissant à 37% contre 36,27% en 2019.
- La branche Vie conserve sa position au second rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une augmentation de sa part de plus d'environ 1,7 points (23,02% contre 21,29% au 31/12/2019).

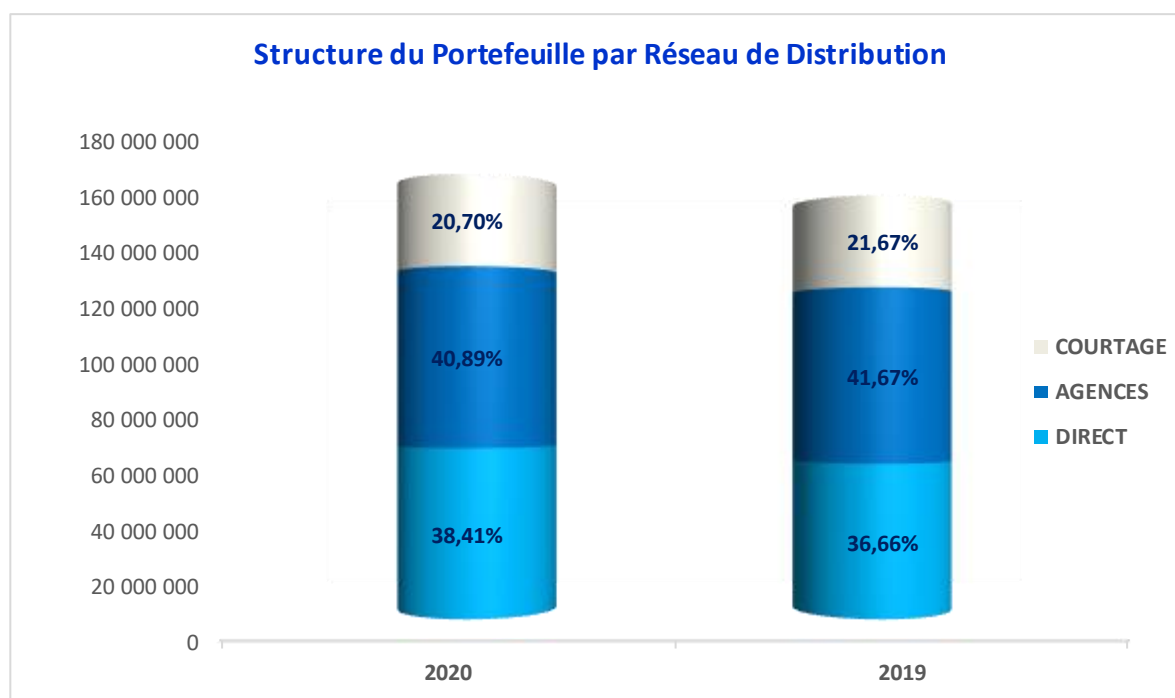
- La branche Maladie maintient son 3<sup>ième</sup> rang, avec une part de 13,64% dans la structure globale du portefeuille de la compagnie (13,66% en 2019).
- La branche Incendie & Multirisques maintient sa position au 4<sup>ième</sup> rang dans le portefeuille de la Compagnie, malgré le recul de sa part de 0,5 point (9,01% contre 9,51% en 2019).
- La branche RC se positionne au 5<sup>ième</sup> rang, avec une part en légère croissance, de 4,91% contre 4,88% au 31/12/2019.
- La branche Transport se place au 6<sup>ième</sup> rang dans la structure du portefeuille de la Compagnie, avec une part de 4,82% contre 6,93% en 2019.



### ***Evolution de la structure du portefeuille par réseau de distribution***

La structure du portefeuille par réseau de distribution a évolué en faveur du Bureau Direct (+1,75 points), et ce au détriment des réseaux Agences (-0,78 point), et Courtage (-0,97 point), comme l'indique le tableau et le graphique ci-après :

Réseau	Part en %		
	31/12/2020	31/12/2019	Variation
<b>Bureau Direct</b>	38,41%	36,66%	<b>+1,75</b>
<b>Agences</b>	40,89%	41,67%	<b>-0,78</b>
<b>Courtage</b>	20,70%	21,67%	<b>-0,97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	



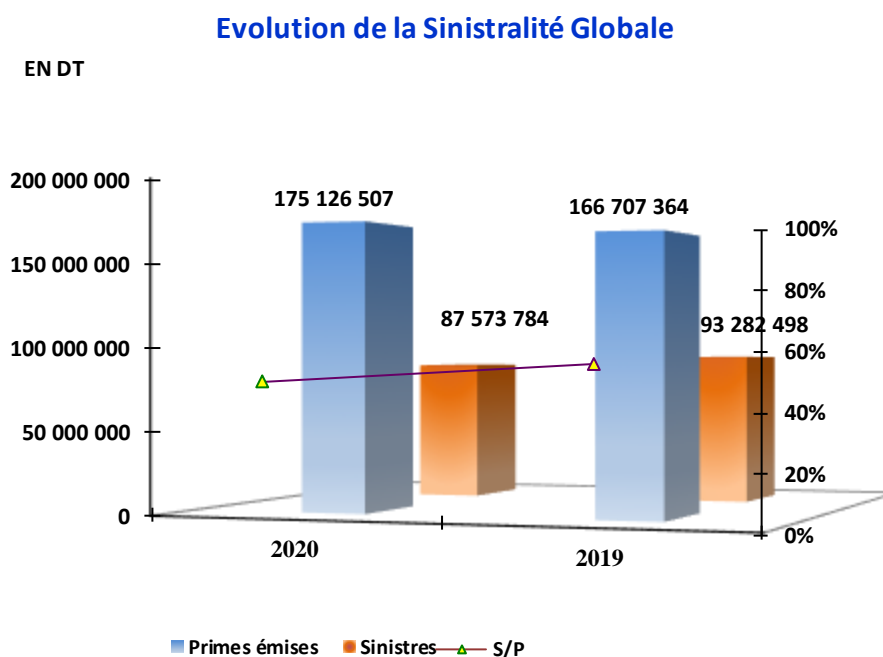
### **SINISTRALITE**

L'année 2020 a été marquée par la survenance d'un sinistre majeur en Incendie/Risques Industriels dont le coût total est de 34,7MD, supporté à raison de 30 % par ASTREE en tant que coassureur, soit 10,4 MD.

Quant à la sinistralité globale de la Compagnie, mesurée par le ratio de sinistres à primes, elle s'est établie à 50,01% contre 55,96% en 2019, soit une amélioration de 5,95 points. En effet, en dépit du sinistre majeur sus-indiqué, les branches Auto et Transport ont enregistré un redressement significatif de leur sinistralité. L'absence de sinistres majeurs a marqué l'activité Transport comparativement à l'exercice 2019. Quant à l'Auto, les mesures de confinement liées à la pandémie COVID-19, ainsi que les mesures restrictives de circulation après confinement ont impacté favorablement et d'une manière significative la sinistralité de la branche.

Au terme de l'exercice 2020, le volume des sinistres déclarés a atteint un montant de 87.573.784 dinars contre 93.282.498 dinars à la même période en 2019, soit une baisse de 6,12%.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la sinistralité (2020-2019) :



### *Evolution de la sinistralité par réseau*

Au terme de l'exercice 2020, le réseau des Agences a vu sa sinistralité s'améliorer d'une manière significative laquelle fortement induite par la branche Automobile, suivi par le réseau de Courtage, alors que le Bureau Direct accuse une aggravation de sa sinistralité due notamment au sinistre majeur précité en Incendie-Risques Industriels, comme l'illustre le tableau ci-après :

Réseau	S/P (en %)		Différentiel (En Pts)
	31/12/2020	31/12/2019	
<b>Bureau Direct</b>	<b>48,88%</b>	<b>46,65%</b>	<b>+2,23</b>
<b>Agences</b>	<b>49,69%</b>	<b>64,81%</b>	<b>--15,12</b>
<b>Courtage</b>	<b>52,73%</b>	<b>54,66%</b>	<b>-1,93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50,01%</b>	<b>55,96%</b>	<b>-5,95</b>

## LA GESTION FINANCIERE

### *Les Placements*

Les placements nets de la Compagnie totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 484.530.415 dinars contre 465.370.981 dinars 31 décembre 2019, soit une progression de 4,12%. Ces placements ont généré un revenu total de 41.265.239 dinars contre 72.127.888 dinars en 2019.

Le portefeuille net des placements financiers a atteint, au 31 décembre 2020, un montant de 464.897.022 dinars contre 445.754.245 dinars en 2019, soit une croissance de 4,29%. En ce qui concerne le revenu généré par ce portefeuille, il a régressé de 44,39%, en passant de 70.445.914 dinars à 39.178.344 dinars au terme de l'exercice 2020. Cette baisse provient essentiellement d'une plus-value exceptionnelle d'environ 38.5 millions de dinars, réalisée sur la cession de la participation d'Astrée dans la société mère « La Banque de Tunisie » au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. Cette cession rentre dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées (article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés).

En dehors de la plus-value sur cession des actions Banque de Tunisie réalisée en 2019, le revenu des placements financiers a connu en 2020 une augmentation de 7.329.619 Dinars par rapport à l'exercice précédent.

### *La Trésorerie*

Au terme de l'exercice 2020, les encaissements de la Compagnie totalisent un montant de 184.275.636 dinars contre 180.767.407 dinars à la même période en 2019, soit une progression de 1,94%.

Quant au ratio d'encaissement global de la Compagnie, il est resté quasiment stable pour s'établir à 79,5% en 2020 contre 79,51% en 2019.

## RESULTATS DE LA COMPAGNIE AU 31 DECEMBRE 2020

### L'ACTIVITE NON-VIE

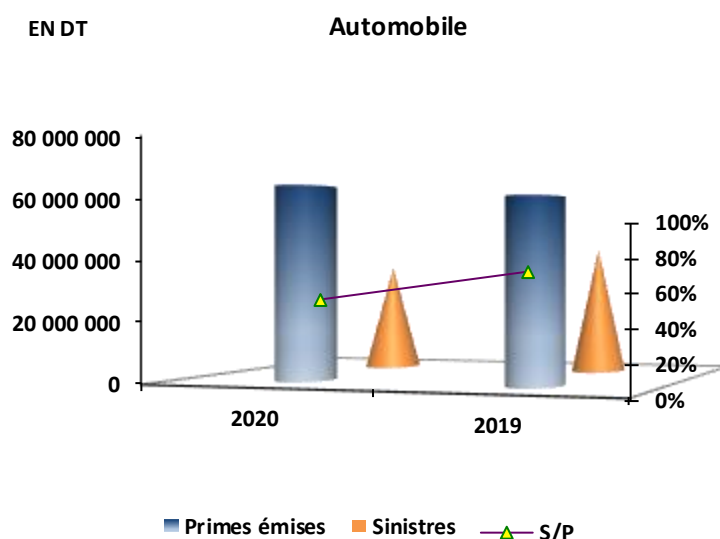
#### L'AUTOMOBILE

La branche Auto, en progression de 7,16%, son chiffre d'affaires s'est établi à 64.791.245 dinars contre 60.464.768 dinars, en 2019.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à 37.136.690 dinars contre 43.878.357 dinars en 2019. Il en découle une amélioration appréciable de la sinistralité de la branche Automobile de 15,25 points. Cette situation reflète les effets de la pandémie COVID-19, notamment la baisse de la fréquence des sinistres pendant la période de confinement, ainsi que l'impact favorable des mesures restrictives de circulation après confinement sur la sinistralité de la branche.

#### Résultats de la Branche Automobile

	2020	2019	(En DT) Variation
Primes émises	64 791 245	60 464 768	7,16%
Sinistres	37 136 690	43 878 357	-15,36%
S/P	57,32%	72,57%	-15,25 Pts



## I. L'INDIVIDUELLE

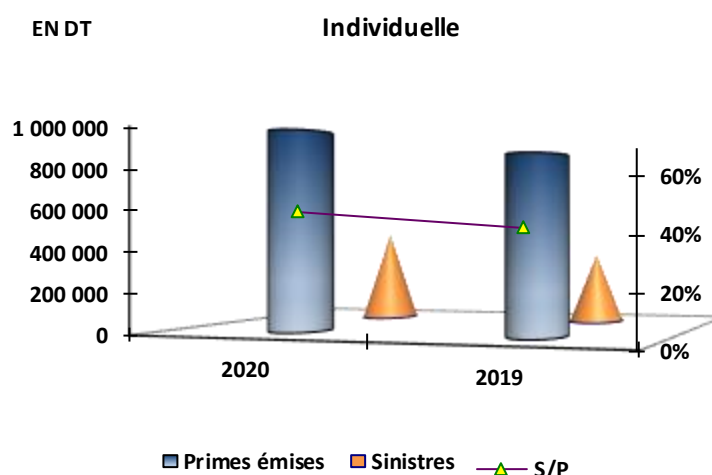
La branche Individuelle cumule, en 2020, un volume de production de 997.135 dinars contre 860.582 dinars en 2019, soit une progression de 15,87%.

Quant à la sinistralité de la branche, elle demeure favorable, malgré qu'elle soit en aggravation de 5,3 points, en s'établissant à 47,69% contre 42,39% en 2019.

### Résultats de la branche "Individuelle"

(En DT)

	2020	2019	Variation
Primes émises	997 135	860 582	15,87%
Sinistres	475 525	364 818	30,35%
<b>S/P</b>	<b>47,69%</b>	<b>42,39%</b>	<b>5,30 Pts</b>



## II. L'INCENDIE & MULTIRISQUES

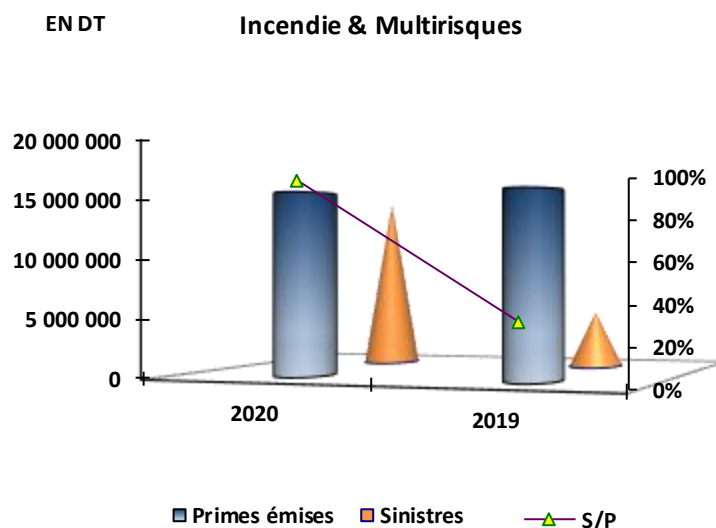
Le niveau d'activité de la branche Incendie & Multirisques, s'est maintenu quasiment au même niveau qu'en 2019, avec un volume d'émissions de 15.778.199 dinars contre 15.858.883 dinars, en 2019.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant de 15.565.895 dinars contre 5.095.637 dinars en 2019, soit un écart défavorable de 10.470.258 dinars. Ceci s'est traduit par une aggravation de la sinistralité de 66,52 points en s'établissant à 98,65%. Cette aggravation est liée au sinistre majeur en Incendie-Risques Industriels dont la quote-part d'Astrée en tant que coassureur (30%) est de 10,4MD.

### Résultats consolidés des Branches Incendie & Multirisques

(en DT)

	2020	2019	Variation
<b>Primes émises</b>	15 778 199	15 858 883	-0,51%
<b>Sinistres</b>	15 565 895	5 095 637	205,47%
<b>S/P</b>	<b>98,65%</b>	<b>32,13%</b>	<b>66,52 Pts</b>



### III. LE TRANSPORT ET L'AVIATION

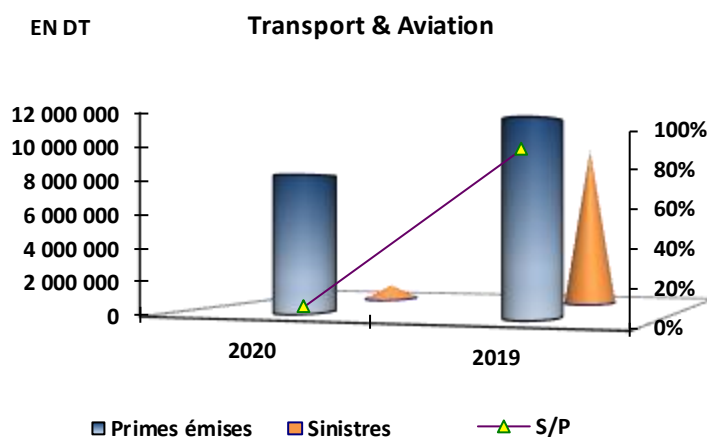
Le chiffre d'affaires de la branche Transport & Aviation s'est établi, au 31/12/2020, à 8.434.316 dinars contre 11.556.725 dinars en 2019, soit une baisse de la production de plus de 3 millions de dinars. Cette situation s'explique par le gap laissé par une affaire importante en Risques Pétroliers, ainsi que par le recul de l'activité du transport de marchandises, lié notamment aux effets de la pandémie COVID-19 sur le rythme des échanges commerciaux.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent un montant de 914.912 dinars contre 10.429.590 dinars en 2019, soit un écart favorable de 9.514.678 dinars. Cette situation s'explique par l'absence de sinistres majeurs comparativement à l'exercice 2019.

#### Résultats de la Branche Transport et Aviation

(En DT)

	2020	2019	Variation
<b>Primes émises</b>	8 434 316	11 556 725	-27,02%
<b>Sinistres</b>	914 912	10 429 590	-91,23%
<b>S/P</b>	<b>10,85%</b>	<b>90,25%</b>	<b>-79,40 Pts</b>





#### **IV. LES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS :**

La rubrique « Autres dommages aux biens » regroupe l'ensemble des Risques Techniques et les Risques Divers (Vol, Bris de glaces et Dégâts des eaux). Ces risques totalisent, en 2020, un volume de primes de 5.575.997 dinars contre 4.448.560 dinars en 2019.

Les « Autres dommages aux biens » cumulent, au terme de l'exercice 2020, un volume de sinistres déclarés de 3.391.357 dinars contre 5.456.725 dinars, à la même période de l'exercice écoulé. Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est améliorée en passant, pendant la période de référence, de 122,66% à 60,82% traduisant l'absence de sinistres majeurs comparativement à l'exercice écoulé.

##### **1. LES RISQUES TECHNIQUES :**

Au terme de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires au titre des Risques Techniques s'est établi à un montant de 5.136.444 dinars contre 3.980.131 dinars en 2019, soit un surplus de production de 1.156.313 dinars, provenant notamment de contrats en portefeuille .

Quant aux sinistres déclarés, ils totalisent, en 2020, un montant de 3.345.507 dinars contre 5.397.845 dinars, en 2019, soit un écart favorable de 2.052.338 dinars qui s'explique par l'absence de sinistres importants comparativement à l'exercice 2019.

##### **2. LES RISQUES DIVERS :**

Les Risques Divers, composés du « Vol, Bris de Glaces et Dégâts des Eaux », cumulent en 2020 un volume de primes émises de 439.553 dinars contre 468.429 dinars, en 2019.

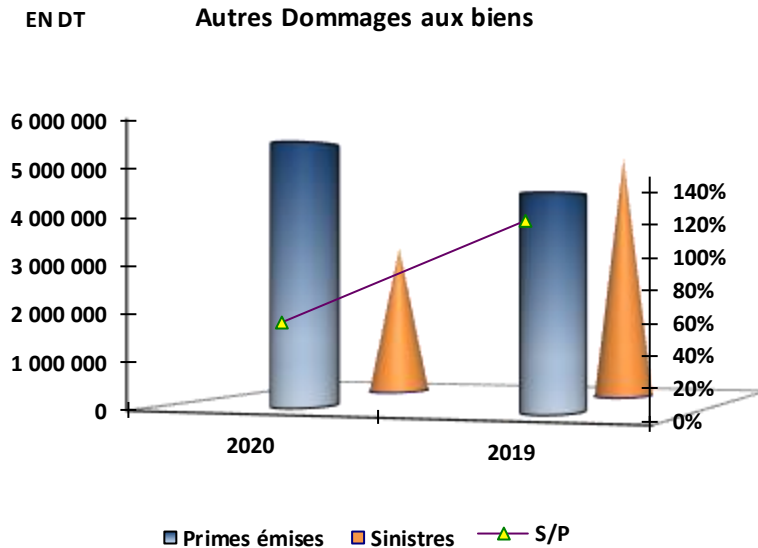
Les sinistres déclarés au titre des Risques Divers totalisent, en 2020, un montant de 45.850 dinars contre 58.880 dinars, en 2019.

Le tableau suivant retrace l'évolution des indicateurs d'activité de la catégorie « Autres Dommages aux biens » :

#### **Résultats de la branche Autres dommages aux biens**

*(En DT)*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variations</b>
<b>Primes émises</b>	5 575 997	4 448 560	25,34%
<b>Sinistres</b>	3 391 357	5 456 725	-37,85%
<b>S/P</b>	<b>60,82%</b>	<b>122,66%</b>	<b>-61,84 Pts</b>



#### V. LA CONSTRUCTION :

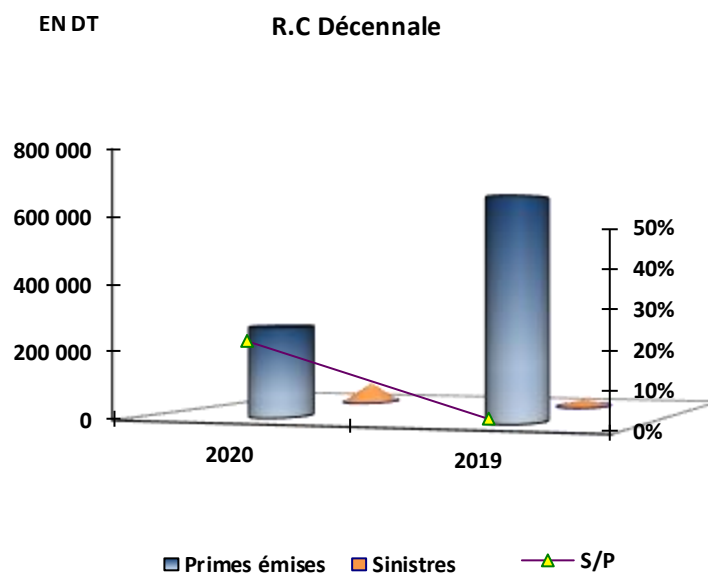
Les primes émises au titre des assurances construction (RC Décennale) se sont établies à 272.670 dinars contre 656.363 dinars en 2019.

Les sinistres déclarés de la branche s'élèvent, au terme de l'exercice 2020, à un montant de 61.000 dinars contre 20.000 dinars en 2019. Quant à la sinistralité, elle s'est établie à 22,37%.

#### Résultats de la Branche RC Décennale (Construction)

(En DT)

	2020	2019	Variations
<b>Primes émises</b>	272 670	656 363	-58,46%
<b>Sinistres</b>	61 000	20 000	-205%
<b>S/P</b>	<b>22,37%</b>	<b>3,05%</b>	<b>19,32 Pts</b>



## VI. LA RESPONSABILITE CIVILE

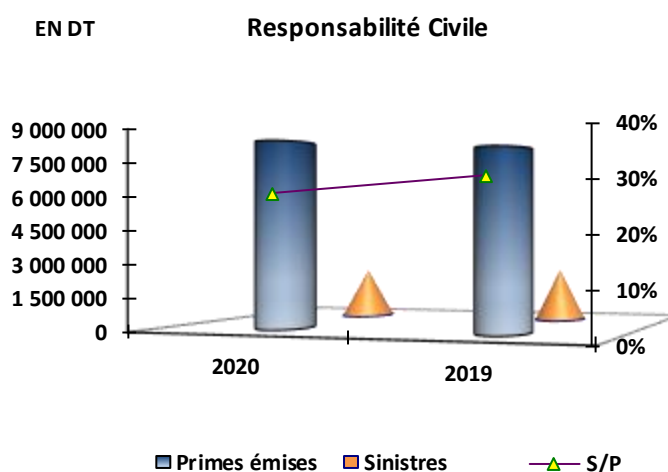
Les émissions de la branche RC totalisent, en 2020, un montant de 8.603.096 dinars contre 8.138.128 dinars, en 2019, soit une enveloppe en primes additionnelles de 464.968 dinars, correspondant à une progression de 5,71%. Celle-ci provient de la réalisation de certaines affaires nouvelles et d'une alimentation plus importante en primes de contrats en portefeuille.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant 2.381.774 dinars contre 2.506.151 dinars en 2019. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'améliorer de 3,11 points en s'établissant à 27,69% contre 30,80% en 2019.

### Résultats de la Branche Responsabilité Civile

(En DT)

	2020	2019	Variation
<b>Primes émises</b>	8 603 096	8 138 128	5,71%
<b>Sinistres</b>	2 381 774	2 506 151	-4,96%
<b>S/P</b>	<b>27,69%</b>	<b>30,80%</b>	<b>-3,11 Pts</b>



## VII. L'AGRICOLE

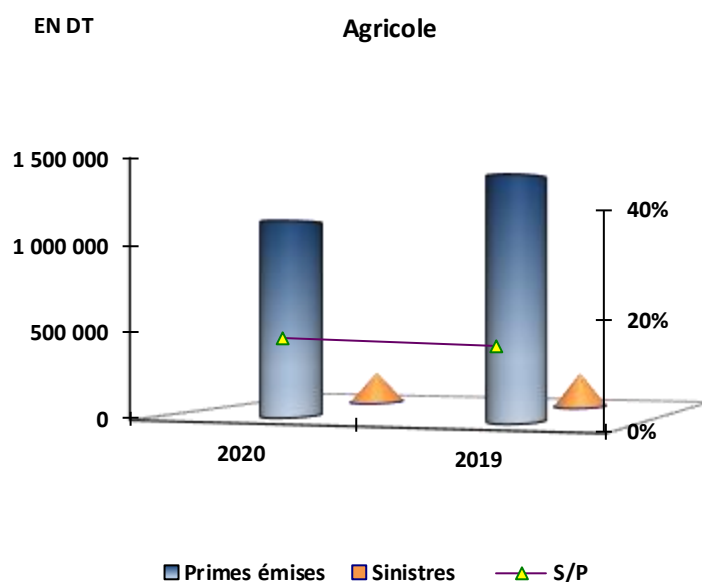
Les assurances Agricoles totalisent, au 31/12/2020, un volume de primes de 1.147.217 dinars contre 1.385.592 dinars en 2019, soit une baisse de l'activité de 17,20% liée dans sa totalité au risque grêle.

Les sinistres déclarés de la branche Agricole, se sont établis à 193.320 dinars contre 211.287 dinars en 2019. Il en découle une aggravation de la sinistralité de 1,6 points.

### Résultats de la Branche Risque Agricole

(En DT)

	2020	2019	Variation
<b>Primes émises</b>	1 147 217	1 385 592	-17,20%
<b>Sinistres</b>	193 320	211 287	-8,50%
<b>S/P</b>	<b>16,85%</b>	<b>15,25%</b>	<b>+1,60 Pts</b>



### VIII. LE CREDIT

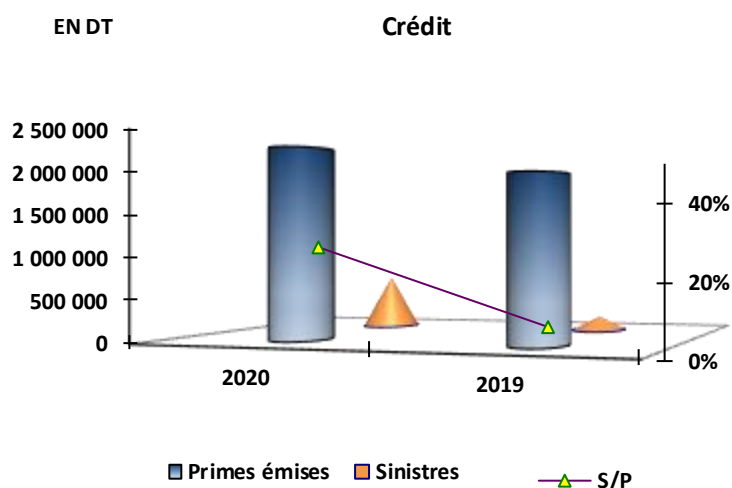
La branche Crédit cumule, en 2020, un volume d'émissions de 2.314.634 dinars contre 1.974.965 dinars, en 2019, provenant des deux composantes de la branche, à savoir le Crédit à l'Export et le Crédit Domestique.

Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie à 29,14%, soit une aggravation d'environ 20 points, imputable à la survenance d'un ensemble de sinistres.

#### Résultats de la Branche Crédit

*(En DT)*

	2020	2019	Variation
<b>Primes émises</b>	2 314 634	1 974 965	17,20%
<b>Sinistres</b>	674 397	177 671	279,58%
<b>S/P</b>	<b>29,14%</b>	<b>9%</b>	<b>20,14 Pts</b>



## IX. L'ASSISTANCE AUX VOYAGES

Au terme de l'exercice 2020, l'activité Assistance aux voyages, enregistre un chiffre d'affaires de 635.593 dinars contre 818.118 dinars en 2019, soit un recul de 22,31%. Cette situation est liée essentiellement à l'impact de la pandémie COVID-19, dont les restrictions de déplacements à l'étranger.

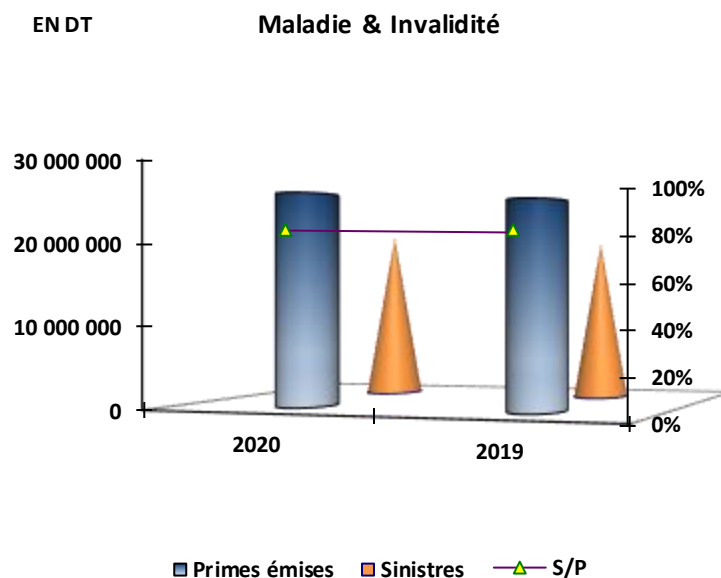
## X. LA SANTE (MALADIE & INVALIDITE)

Le volume des émissions au titre de la branche Santé (Maladie & Invalidité) totalise 26.266.552 dinars, en 2020, contre 25.054.906 dinars, en 2019, soit une progression de 4,84%.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils s'élèvent, en 2020, à un montant de 21.758.278 dinars contre 20.623.017 dinars, en 2019. Ainsi, la croissance du niveau d'activité de la branche s'est accompagnée d'une légère aggravation de sa sinistralité de 0,53 points environ, en s'établissant à 82,84% au terme de l'exercice 2020.

### Résultats de la Branche Maladie & Invalidité

Rubriques	2020	2019	Variation
Primes émises	26 266 552	25 054 906	4,84%
Sinistres	21 758 278	20 623 017	5,50%
S/P	<b>82,84%</b>	<b>82,31%</b>	<b>0,53 Pts</b>



## L'ACTIVITE VIE

La branche Vie, renforce sa position au 2<sup>ème</sup> rang dans le portefeuille de la Compagnie avec une part de 23,02% contre 21,29% en 2019. En effet, ses émissions s'élèvent à un montant de 40.309.852 dinars contre 35.489.774 dinars en 2019 (+13,58% de progression).

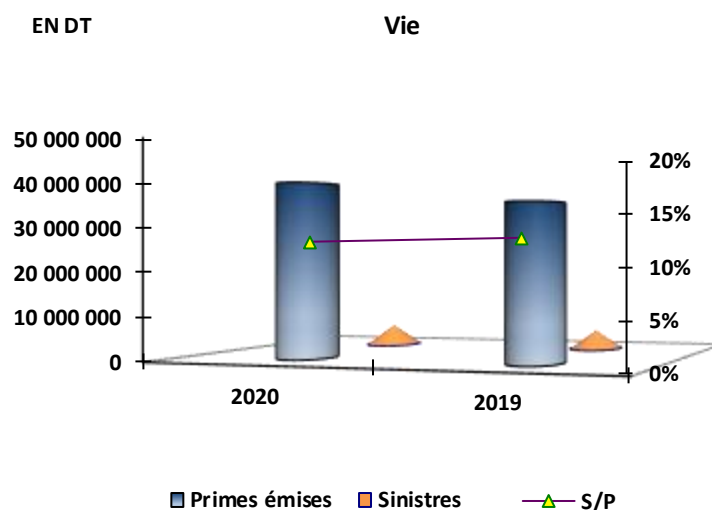
Outre l'évolution intrinsèque de la branche, la croissance de l'activité Vie se trouve en partie liée à l'opération de prorogation des crédits bancaires accordés aux particuliers suite aux mesures exceptionnelles prises par les pouvoirs publics en raison de la pandémie COVID-19.

Les sinistres déclarés de la branche Vie s'élèvent, en 2020, à un montant de 5.020.634 dinars contre 4.519.245 dinars, en 2019. Il en résulte une amélioration de la sinistralité de la branche de 0,28 points.

### Résultats de la Branche Vie

(En DT)

Rubriques	2020	2019	Variation
Primes émises	40 309 852	35 489 774	13,58%
Sinistres	5 020 634	4 519 245	11,09%
S/P	<b>12,46%</b>	<b>12,73%</b>	<b>-0,28 Pts</b>



## LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux ont atteint en 2020 une enveloppe de 44.020.851 dinars contre 40.292.024 dinars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 9,25% par rapport à l'exercice précédent.

Ces frais généraux sont constitués essentiellement de la masse salariale qui s'est élevée à 10.742.968 dinars au 31 décembre 2020 contre 10.385.423 dinars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 3,4%, et des commissions qui sont passées de 15.528.247 dinars au 31 décembre 2019 à 16.485.011 dinars au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 6,16%.

Par ailleurs, un~~s~~ provision~~s~~ pour dépréciation des créances de 2,2 MD a été constatée en 2020, qui traduit le durcissement de l'échelle de provisionnement réglementaire.

Le ratio des frais généraux sur les primes émises est passé, pendant la période de référence, de 24,17 % à 25,14%.

Le ratio des commissions sur les primes émises s'est établi à 9,42% au 31 décembre 2020 contre 9,31% au 31 décembre 2019.

## LES RESULTATS TECHNIQUES

### **LE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE**

L'activité technique non-Vie s'est soldée, en 2020, par un résultat bénéficiaire de 25.864 mille dinars contre 23.279 mille dinars en 2019. En effet, l'exercice 2020 a été caractérisé par une baisse importante de la charge de sinistres en Auto, liée à la situation de pandémie COVID-19. Celle-ci a permis de compenser la baisse du résultat financier par rapport à l'exercice 2019, marqué par la réalisation d'une plus-value exceptionnelle sur cession de placements.

(En DT)

Résultat technique Non-Vie	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Montant</b>	12 618 115	13 943 685	10 545 985	23 279 132	25 863 627
<b>Evolution</b>	<b>+33,31%</b>	<b>+10,51%</b>	<b>-24,37%</b>	<b>+120,74%</b>	<b>+11,10%</b>

### **LE RESULTAT TECHNIQUE VIE**

La branche Vie a dégagé en 2020 un bénéfice de 10.533 mille dinars contre 23.033 mille dinars en 2019. Cette baisse est imputable comme sus-indiqué au caractère exceptionnel de l'exercice 2019, marqué par la réalisation d'une plus-value importante sur cession de placements financiers.

(En DT)

Résultat technique Vie	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Montant</b>	4 443 962	5 420 758	7 216 748	23 032 651	10 533 472
<b>Evolution</b>	<b>+8,47%</b>	<b>+21,98%</b>	<b>+33,13%</b>	<b>+219,16%</b>	<b>-54,27%</b>

## LE RESULTAT NET

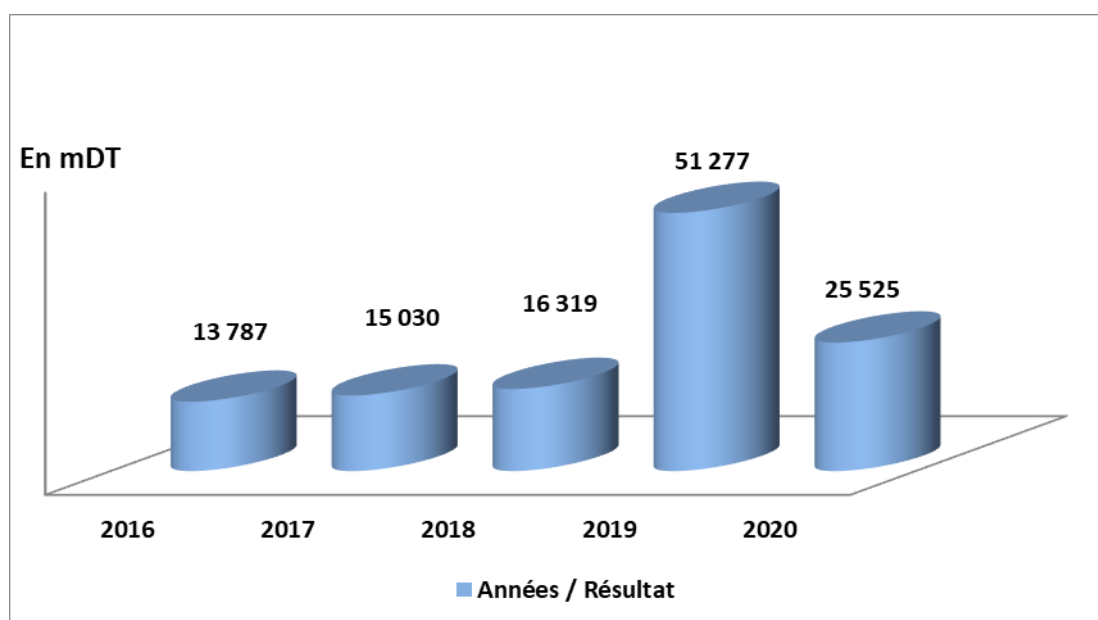
Au terme de l'exercice 2020, le résultat net de la Compagnie s'est établi à 25.525 mille dinars contre 51.277 mille dinars au 31 décembre 2019.

Cette baisse importante du résultat global de la Compagnie est imputable totalement à la plus-value exceptionnelle réalisée en 2019 sur la cession de la participation de la Compagnie dans la société mère « la Banque de Tunisie » qui rentre dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées.

### Evolution du résultat net

(en DT)

Résultat net	2016	2017	2018	2019	2020
Montant	13 787 216	15 029 794	16 318 785	51 276 988	25 524 992
Evolution	+8,89%	+9,01%	+8,58%	+214,22%	-50,22%



## REPARTITION DES BENEFICES

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé au titre de réserves obligatoires ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le 10<sup>ème</sup> du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.



- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale.
- Les sommes reportées à nouveau.
- Le reliquat est réparti aux actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

### Répartition des bénéfices

(En DT)

Rubriques	2018	2019	2020
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	16 318 785	51 276 988	25 524 992
<b>Report antérieur</b>	8 799 430	290 715	540 204
<b>Total à répartir</b>	<b>25 118 215</b>	<b>51 567 703</b>	<b>26 065 196</b>
<b>Répartition</b>			
<b>Réserves</b>			
<i>Réserves légales</i>			
<i>Autres réserves</i>	14 027 500	15 027 500	
<b>Report à nouveau</b>	290 715	540 204	
<b>Dividendes</b>	<b>10 800 000</b>	<b>36 000 000</b>	

### RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la compagnie avant répartition du résultat de l'exercice ont atteint 153.337.384 Dinars à fin 2020 contre 163.812.392 Dinars au 31 Décembre 2019, et ce, tenant compte du résultat exceptionnel de 2019.

### Tableau d'évolution des capitaux propres

(En DT)

Rubriques	2018	2019	2020
<b><u>Capitaux propres :</u></b>			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital	25 555 873	33 350 873	53 345 873
Autres capitaux propres	42 661 315	48 893 815	43 926 315
Résultats reportés	8 799 430	290 715	540 204
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>	<b>107 016 618</b>	<b>112 535 404</b>	<b>127 812 392</b>
Résultat au 31 décembre	16 318 785	51 276 988	25 524 992
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>123 335 404</b>	<b>163 812 392</b>	<b>153 337 384</b>
Total capitaux propres après affectation	112 535 404	127 812 392	

## ***NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES***

### **RATIOS REGLEMENTAIRES**

En tant que société d'assurances, la Compagnie doit identifier et quantifier ses engagements futurs et actuels. A cet effet, Astrée a constitué les provisions techniques suffisantes pour faire aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits (réf : article 59 du code des assurances). Par ailleurs, la Compagnie a constitué une marge de solvabilité suffisante pour toutes leurs opérations (réf : article 58 bis du code des assurances). Il s'agit de ratios réglementaires garants d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

### **CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE**

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Compagnie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations à travers les structures dédiées à cet effet.

En effet, la structure d'audit interne au sein de la Compagnie a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

La structure conformité a pour mission de mettre en œuvre une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, formaliser et mettre à jour périodiquement la politique de conformité de la compagnie, identifier et évaluer le risque de non-conformité et animer la filière conformité (suivi des incidents et des actions associées).

La structure de gestion des risques qui a pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la compagnie en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

La structure d'actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification et les règles de souscription des produits.

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2020 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité des risques et du Comité de rémunération.

Le Comité Permanent d'Audit Interne qui veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la

protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination des Commissaires aux Comptes et autorise la désignation des auditeurs internes.

Le Comité de Gestion des Risques rend compte au Conseil d'Administration en matière de gouvernance de la surveillance des risques. Il conseille le Conseil d'administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôler la mise en place. Il approuve et revoit régulièrement les politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la compagnie est ou pourrait être exposée.

Il examine les rapports réguliers sur la gestion des risques liés aux activités de la compagnie, et la manière dont ils sont contrôlés et suivis par la structure en charge de la gestion des risques. Il contrôle l'exposition au risque des activités, par l'examen régulier de la cartographie des risques et s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques.

Le Comité de nomination et de rémunération a pour mission d'assister le conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction générale.

Par ailleurs, la Compagnie dispose d'un Comité de placements chargé essentiellement de la mise en œuvre et de la mise en application d'une stratégie générale de placement de la Compagnie. Il veille à assurer une gestion optimale du portefeuille de la Compagnie.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la compagnie et aux politiques et procédures internes.

## **LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT**

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-26 du 07 Août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, telle que complétée par la loi n°2019-09 du 23 janvier 2019, et conformément aux impératifs de la circulaire n°02-2019 du 28 Août 2019 du Comité Général des Assurances, Astrée a finalisé la mise en place de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose notamment sur un progiciel informatique dédié et intégré avec le système central de la Compagnie.

Astrée a également engagé des actions de formation au profit de son personnel et de son réseau afin de les sensibiliser par rapport aux diligences qui leur incombent, conformément à la politique de conformité de la Compagnie en matière de blanchiment d'argent, et les initier à l'utilisation de l'outil informatique.

## ***LE TITRE ASTREE EN BOURSE***

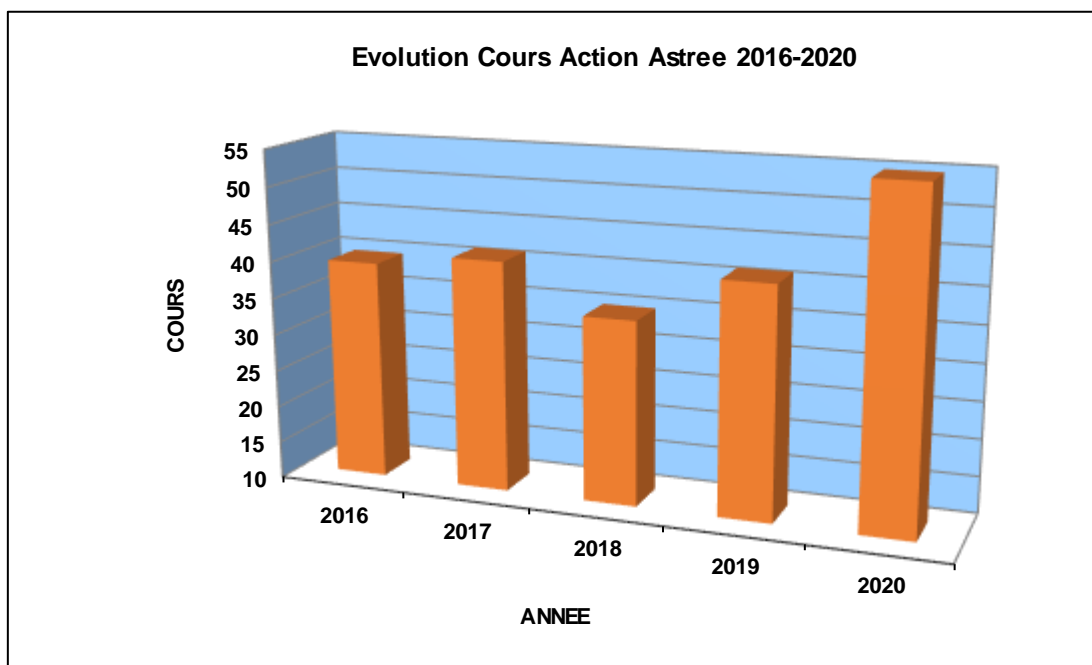
L'indice de la place le TUNINDEX, a enregistré une baisse de 3,33% au 31 décembre 2020 contre une baisse de 2,06% en 2019.

Dans ce contexte, le cours de l'action de notre Compagnie a clôturé l'exercice 2020 à 59,500 dinars contre 44,010 dinars en 2019, soit une appréciation de 35,2 % due au résultat exceptionnel enregistré en 2019.

Il en découle une capitalisation boursière au 31 décembre 2020 d'un montant de 357.000 mille dinars contre 264.060 mille dinars fin 2019.

Le nombre d'actions d'Astrée échangées, en 2020, totalise 2.780 actions pour un montant de 152.312 dinars, soit un cours moyen de 54,788 dinars.

### Evolution du cours de l'action ASTREE au 31 Décembre (2016/2020) :



## ***DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE***

### **LE SYSTEME D'INFORMATION**

Dans le cadre de l'exécution de son plan Directeur informatique qui s'articule autour des axes suivants :

- Une gestion intégrée des processus et des contenus (ECM/BPM)
- Une activité métier et support bâtie autour des ERP (progiciels de gestion intégrée) : cette intégration permet à la Compagnie de bénéficier de l'optimisation des processus de gestion par l'adoption des bonnes pratiques.
- Une infrastructure fiable, évolutive et sécurisée.
- Une sécurité du système d'information assurée à travers une politique basée sur la norme 27001.
- Une restructuration de la Direction des Systèmes d'information dans le but de faciliter le suivi des projets liés au plan directeur informatique et de fournir des services selon les référentiels de bonnes pratiques.

Astrée a finalisé en 2020 le projet d'implémentation de son nouveau système Maladie « I-santé » dont la mise en production est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Par ailleurs, Astrée a entamé en 2020 le projet de mise en place d'un système de gestion intégrée des activités support (plateforme Sage). La mise en production est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

En vue de la refonte de son système d'information, Astrée a entamé en 2020 la première phase de l'acquisition d'un « ERP » pour la gestion de son activité (VIE et non VIE). A cet effet, une mission a été lancée et a permis d'élaborer les cahiers des charges. Ces livrables feront l'objet d'une consultation en 2021 pour le choix de la solution la plus appropriée.

Au niveau de l'axe sécurité, la Compagnie a multiplié ses efforts en matière de recherche et de déploiement de solutions techniques pour la protection contre les éventuelles attaques cybernétiques. Elle a continué à sensibiliser son personnel aux bons réflexes de sécurité.

## **L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF**

L'effectif permanent de la Compagnie s'est établi au terme de l'exercice 2020 à 177 employés contre 181 employés à fin 2019.

Afin de combler le besoin issu de l'évolution des diverses activités de la compagnie, d'une part, et remplacer les départs à la retraite, d'autre part, six diplômés de l'enseignement supérieur ont été recrutés en 2020 contre dix départs dont huit à la retraite.

L'âge moyen du personnel permanent de la compagnie est quasiment au même niveau que l'exercice précédent, en s'établissant à 40 ans à fin 2020 contre 40,2 ans au 31/12/2019.

Le taux d'encadrement du personnel permanent a enregistré une amélioration pour s'établir à 63,3% à fin 2020 contre 61,3% au 31/12/2019.

## **LA FORMATION**

La Compagnie continue de considérer le développement des compétences des ressources humaines par la formation comme un vecteur important de sa croissance et un gage de sa performance dans un environnement très concurrentiel et face à de nouveaux impératifs technologiques et réglementaires, notamment de bonne gouvernance et de gestion des risques.

Malgré les contraintes liées au Covid-19, la Compagnie a tablé, en 2020, sur des actions de formation ciblées, notamment les cycles longs et les formations certifiantes (comptabilité, actuariat, etc..), qui ont totalisé 314 heures contre 382 heures en 2019, réparties sur 55 jours contre 70 jours en 2019 et dont a bénéficié une population de 69 cadres et employés, soit 36.5% de l'effectif global de la compagnie.

Par ailleurs, et afin d'accompagner la mise en place des normes comptables internationales « IFRS » et préparer leur bonne implémentation, la Compagnie a organisé une formation à travers des cycles en intra par la participation de 46 cadres relevant des activités support et techniques, soit 26% de l'effectif de la Compagnie pour une durée totale de 66 heures.

## ***EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2021***

L'évolution des indicateurs économiques à l'échelle nationale en 2021 dépendra largement de l'efficacité des mesures d'endiguement de la pandémie COVID-19. Il est attendu également que l'année soit caractérisée par une croissance économique de rattrapage. En effet, les prévisions de conjoncture nationale tablent sur une amélioration du taux de croissance économique pour atteindre 4% en 2021 soutenue par la reprise des services marchands et des industries manufacturières.

Dans ce contexte marqué par la crise sanitaire, le secteur des assurances a apporté son soutien à l'économie en 2020, à travers la protection des assurés et la couverture des risques liés à la pandémie. A cet effet, le secteur est appelé en 2021, et compte tenu de son potentiel de croissance, à jouer un rôle important dans la collecte de l'épargne intérieure de long terme pour l'acheminer vers le financement des besoins de l'économie, et ce en dépit d'un taux de pénétration relativement faible, de l'ordre de 2,1% contre un taux mondial dépassant 7,2%. L'activité du secteur a dégagé en 2019 un chiffre d'affaires de 2.414 millions de dinars, en évolution de 7,2%.

Malgré la situation de pandémie qui a marqué l'année 2020, Astrée a soutenu son activité, et prévoit de réaliser en 2021 un chiffre d'affaires de 180,380MD environ, soit un objectif de croissance de 3%.

*(En DT)*

<b>Libellé</b>	<b>Réalisé 2020</b>	<b>Objectif 2021</b>	<b>Variation 2021/2020</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>175 126 000</b>	<b>180 380 000</b>	<b>+5 254 000 (+3%)</b>